



Sang d'encre, Sébastien Roux, Paris, Vendémiaire, 2022, 288 pages

Enquête sur la fin de l'adoption internationale

Nicolas El Haïk-Wagner

DANS **REVUE DES POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES** 2024/2 (N°151), PAGES 79 À 82
ÉDITIONS **CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

ISSN 2431-4501

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-des-politiques-sociales-et-familiales-2024-2-page-79.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sang d'encre

Enquête sur la fin de l'adoption internationale



Sébastien Roux

Paris, Vendémiaire, 2022, 288 pages

Nicolas El Haïk-Wagner

Doctorant en sociologie, laboratoire Formation et apprentissages professionnels (Foap, EA 7529), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).¹

Le nombre d'enfants adoptés à l'étranger a diminué en France de 90 % depuis le milieu des années 2000 et leur profil a évolué : ceux qui arrivent sont plus âgés, présentent plus fréquemment des pathologies et les fratries sont plus nombreuses². En parallèle, l'adoption internationale, qui avait connu un essor considérable la décennie précédente, a disparu du devant de la scène médiatique, constate S. Roux. Surtout, relève-t-il, des discours critiques à son égard ont émergé, parfois au sein même du monde de l'adoption : des faits divers en témoignent (les adoptions controversées de Madonna et d'Angelina Jolie), de même que des scandales retentissants (l'affaire de l'Arche de Zoé)³ et qu'une série de normes internationales (convention de La Haye de 1993, par exemple) faisant des familles de naissance et des États d'origine les espaces privilégiés du développement psychoaffectif de l'enfant. Comment comprendre ce retournement démographique et moral, au sens du regard porté sur l'adoption et les pratiques qui l'accompagnent ? Alors que les questions familiales suscitent ces dernières années de larges mouvements, comment expliquer l'absence de mobilisations sociales d'ampleur face à cette disparition de l'adoption ? Ces vastes questions sont traitées dans l'ouvrage du directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en sociologie au laboratoire international Iglobes (Arizona, États-Unis), dont les travaux explorent l'encadrement social, politique et moral de l'intimité, à partir d'objets variés (tourisme sexuel, prise en charge des mineurs délinquants, etc.). À l'appui d'une attention aux dispositifs étatiques autant qu'aux individus, aux adoptions avortées et en train de se faire plutôt qu'aux seules adoptions réalisées, l'auteur propose une thèse stimulante : la moralisation de l'adoption internationale constitue la « *cause première de sa disparition* » (p. 15).

Pour saisir la diversité des contextes nationaux et des acteurs, un dispositif d'enquête hybride a été privilégié (2013-2018). Des observations ethnographiques ont été entreprises dans une unité départementale de l'Aide sociale à l'enfance (Ase), afin d'appréhender la prise en charge institutionnelle des parents candidats, puis leur suivi pré, per et post-adoption. Le sociologue a ensuite assisté à des consultations dans des unités

1. Le contenu de ce compte rendu n'engage que son auteur.

2. L'auteur s'appuie sur les statistiques issues des services du Quai d'Orsay.

3. L'association éponyme a été accusée en 2007 d'enlèvement d'enfants au Darfour et au Tchad pour les donner à l'adoption à des familles françaises.

hospitalières pédiatriques pour étudier comment les médecins préparent les parents à l'accueil possible d'un enfant adopté présentant un risque élevé de pathologies. Des observations et des entretiens sur les « retours au pays » ont également été réalisés en Éthiopie, afin de saisir les inquiétudes éthiques et les incertitudes biographiques des jeunes adoptés. Certains pays (Vietnam, Chine) s'étant spécialisés dans la mise à disposition d'enfants malades, le chercheur a consacré un trimestre à explorer au Vietnam la « gestion », administrative et médicale, de ces enfants dits « à particularités » (p. 22).

Réinscrivant, dans le premier chapitre, l'adoption dans l'histoire de la mission protectrice de l'État social depuis la moitié du XIX^e siècle, S. Roux date du milieu des années 1990 le début d'une période de turbulences et de doutes, avec une remise en cause du registre de l'amour et du don (l'adoption comme acte humanitaire), la multiplication de scandales et l'affirmation du recours à la morale et à l'éthique. Le deuxième chapitre explore les pratiques professionnelles des agentes de l'Ase et documente comment ces femmes, largement majoritaires, essaient de « faire émerger chez les usagers des compétences sociales, psychiques et éthiques » (réflexivité, anticipation d'un possible refus et de la lenteur des procédures, etc.) pour les transformer en parents adoptifs jugés aptes (p. 54). Pour ces couples (pour l'essentiel hétérosexuels, « blancs » et âgés d'une quarantaine d'années), l'adoption constitue un troisième choix, après des tentatives infructueuses de procréation (naturelle et assistée médicalement). Aussi, les professionnelles cherchent-elles à s'assurer qu'ils ont « fait le deuil » de l'enfant biologique initialement désiré et qu'ils ont connaissance des besoins spécifiques des adoptés. Ce suivi institutionnel est envisagé autant comme une « obligation bureaucratique » que comme la « condition de l'hygiène psychique » du foyer (p. 65).

Loin d'être neutres, les discours et les connaissances valorisés sont performatifs, produisant des relations intrafamiliales marquées par la différence raciale : si l'enfant est certes adopté, il est aussi pour partie « autre », ce que développe le chapitre 3, l'un des plus convaincants. Le monde adoptif se singularise doublement : par sa considération du maintien de l'altérité de l'enfant comme majeur pour son épanouissement, mais aussi par la possible énonciation d'une préférence raciale dans une situation d'interaction, de surcroît avec une instance publique. Les travailleurs sociaux poussent en effet à l'expression de désirs inavouables, afin de déceler un potentiel racisme et de préparer les parents à la future différence raciale⁴. Il est ici moins question d'une attente d'assimilation que du maintien d'une altérité et de sa réaffirmation, aussi reflétée dans les événements folkloriques des associations d'adoptés ou les rapports d'adaptation demandés par les pays d'origine.

Si les nouveaux principes éthiques (intérêt supérieur de l'enfant, implication des organismes de protection de l'enfance, etc.), tirés du droit international, « extraient les enfants du marché » (p. 154), ils maintiennent un « commerce », dans lequel l'administration étatique des vies et des désirs d'enfants va croissant (chapitre 4). Dans un contexte où l'argent constitue un « tabou omniprésent » (p. 127)⁵, l'auteur revient sur les inévitables rapports de domination qui entourent les dispositifs étatiques⁶ et sur les difficultés rencontrées par les diplomates. Parallèlement, de nouvelles catégories émergent, comme les enfants dits « à besoins spécifiques », reflet d'une « nouvelle rationalité » qui accroît la médicalisation de l'adoption (p. 178).

Les deux derniers chapitres reviennent sur l'injonction croissante à connaître leur passé, formulée aux adoptés par les professionnels et leurs familles (adoptives et/ou

4. Voir les travaux de S. Brun (2021).

5. Les montants versés par les familles adoptantes, par des dons aux associations et aux orphelinats, peuvent s'élever jusqu'à 30 000 euros.

6. C'est le cas sur le terrain diplomatique, comme l'ont montré les convois aériens déployés par la France pour « rapatrier » des enfants inscrits dans le processus d'adoption à la suite du séisme de 2010 en Haïti.

biologiques), et qualifiée par S. Roux de « *nouveau régime adoptif* » (p. 219). Retraçant le retour en Éthiopie de deux adoptés, il détaille leurs difficultés face à une quête impossible : les archives étatiques n'existent pas toujours, les intermédiaires sont parfois douteux et les familles retrouvées peuvent exprimer des demandes de rétributions financières. Cette injonction à la connaissance de la vie préadoptive crée chez les adoptés le sentiment latent qu'il leur serait moins évident qu'à d'autres de déterminer à quoi et à qui ils appartiennent. « *Les adoptés ne cessent de répondre à une demande de positionnement et de "clarification", comme s'ils étaient toujours insuffisamment identifiés ou assurés* », explique-t-il, relevant les limites des discours issus de la clinique de l'adoption⁷, qui semble associer *ipso facto* « *mobilité* » et « *blessure* » (p. 173).

Le chercheur élargit ainsi de façon bienvenue la focale de la sociologie de l'adoption aux parcours préadoptifs et aux dispositifs étatiques. Sa recherche s'inscrit dans la lignée de la « *revanche de la chair* » analysée par D. Memmi (2014), qui pointe la « *réincarnation des liens de filiation* » (p. 99) depuis les années 1980 dans l'adoption et l'accouchement sous X. Si tous deux insistent sur l'importance du discours psychologique, le sociologue prolonge utilement cette analyse en illustrant les effets structurels pour un dispositif, l'adoption, de ces nouvelles conceptions. Trois éléments ressortent de l'ouvrage. Tout d'abord, S. Roux réalise une puissante démonstration de la plus-value d'une démarche sociologique compréhensive face aux écueils des perspectives psychologisantes qui, en traquant nécessairement le pathologique, exposent les adoptés à des demandes d'appartenance plurielles et reproduisent des logiques normatives. Ensuite, il propose une articulation bienvenue entre sociologie de la famille et sociologie du droit concernant la diffusion des normes internationales sur la scène étatique et dans les pratiques individuelles. Si l'analyse des trajectoires biographiques des professionnelles de l'Ase aurait pu être approfondie, la démarche méthodologique, une « *ethnographie fragmentée* », doit être saluée. Plutôt que le modèle multisitué désormais institué, il s'agit de mettre « *en relation des fragments d'enquêtes autonomes éclairant ensemble un phénomène unique* » (p. 21). Enfin, l'ouvrage questionne les invariants qui gouvernent l'encadrement et la régulation sociale des problématiques morales et éthiques contemporaines. À l'instar du faisceau de pratiques disséqué par D. Memmi (crémation, deuil périnatal, etc.), des travaux rapprochant des objets a priori fort éloignés ne peuvent qu'être encouragés.

Références bibliographiques

- Brun S., 2021, Devenir parent à travers les frontières nationales et raciales. Emparentement et institution du lien parental dans l'adoption internationale, *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 139-140, n° 2-3, p. 61-77.
- Memmi D., 2014, *La revanche de la chair. Essai sur les nouveaux supports de l'identité*, Paris, Seuil.

7. Le terme recouvre l'avènement d'une expertise psychologique spécialisée dans les difficultés psychiques des adoptés.

